

I - L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME ÉDUCATIF ALGÉRIEN

FATIMA-ZOHRA EL KEBIR (*)

Quelques points de réflexion en bioéthique

RESUME :

Les nombreuses connaissances du vivant enregistrées à la fin du 20ème siècle, le pouvoir des techno-sciences, les nombreuses découvertes ont provoqué des controverses mais également des risques pour l'homme et ont parfois des interactions politiques, économiques et sociales. L'éthique des sciences du vivant nous interpelle à la réflexion sur l'utilisation de ces connaissances et leurs diverses applications à l'homme et à la réflexion sur leur bien-fondé moral. La réflexion est pluridisciplinaire en bioéthique, elle pose des questions pertinentes et va de pair avec la biotechnologie de pointe qui souvent ne peut engendrer des normes pour régler des logiques économiques, logiques de technisation. Ces logiques sont pré-fondatrices sur quelques questions éthiques. Il est donc difficile d'adopter des normes à caractère universel et la prise de décision pour résoudre ces problèmes est différente en fonction de la géographie. Devant ces avancées nouvelles, des questions éthiques nouvelles sont suscitées et à chaque problème résolu, il en surgit d'autres. La réflexion est large en bioéthique, et de nombreuses questions se posent: elles concernent la recherche fondamentale sur le génome, les banques de sperme, la procréation médicalement assistée (PMA), le clonage des embryons, les mères porteuses ménopausées, l'euthanasie, le diagnostic génétique, la thérapie génique, la brevetabilité du vivant etc...

1- INTRODUCTION :

Dans un monde en quête de nouveaux repères et à la recherche de valeurs communes, il y a prise de conscience des implications humaines et sociales des progrès réalisés dans le domaine des sciences de la vie et de la santé.

Nous enregistrons la montée du mouvement éthique actuellement dans le monde, et nous sommes interpellés pour prendre part à ce débat bioéthique qui agite la communauté scientifique et non scientifique mondiale en ce début de siècle.

L'éthique scientifique ne concerne pas seulement les sciences de la vie mais toute la recherche scientifique, des sciences de la nature aux sciences humaines. Elle passe de l'éthique de l'action à l'éthique de la

connaissance dans son ensemble, qu'elle soit de réflexion ou d'action, de recherche ou d'intervention, l'éthique des sciences du vivant demande une réflexion pluridisciplinaire qui va de pair avec la biotechnologie de pointe.

Les nombreuses connaissances du vivant enregistrées à la fin du 20^{ème} siècle, nous interpellent à la réflexion préalable à l'utilisation de ces connaissances et à la réflexion sur le bien-fondé moral des progrès de la recherche dans leur application à l'homme.

Le pouvoir des techno-sciences est effrayant, les nombreuses découvertes et leurs diverses applications ont provoqué en bio médecine des controverses...

Elles concernent la recherche fondamentale sur le génome, le diagnostic génétique et la thérapie génique, les banques de sperme, les mères porteuses, le clonage des embryons, les expérimentations médicales sur des sujets malades sans leur consentement, l'euthanasie active et passive, l'acharnement thérapeutique, l'interruption volontaire de grossesse (IVG), la procréation médicalement assistée (PMA), la création de nouvelles espèces animales ou végétales, la production de bactéries et de virus nouveaux, les conséquences des manipulations génétiques telles que les recherches sur les armes biologiques ayant un patrimoine génétique, la brevetabilité du vivant etc...

Ces changements s'expriment par une demande d'éthique de plus en plus forte, tant individuelle que collective.

Dans le monde entier, des décideurs, des penseurs, des chercheurs, mais aussi des citoyens manifestent leurs préoccupations vis à vis de l'impact de ces avancées nouvelles et de ce nouveau pouvoir que l'homme s'est attribué.

Il est important de constituer un noyau, un relais, voire un interlocuteur pour débattre et réfléchir sur une nouvelle approche tolérante pour penser la bioéthique aujourd'hui, en tenant compte de toutes les cultures et toutes les disciplines.

La prise de décision pour résoudre un problème éthique est différente en fonction de la géographie et son approche est pluridisciplinaire.

Devant ces avancées nouvelles, des questions éthiques nouvelles sont suscitées et à chaque problème résolu, il en surgit d'autres.

La réflexion est large en bioéthique, et des questions à caractère général se posent. Quelles sont ces questions d'éthique? Nous en citons quelques-unes.

2 - QUELQUES POINTS DE REFLEXION :

Les questions que l'on se pose en matière de bioéthique sont les suivantes:

1 - La bioéthique une nouvelle manière de penser les rapports de l'homme et la science.

2 - Le respect du corps humain.

Dans le cas des greffes d'organes et de tissus, quel statut juridique pour le corps humain?

3 - La protection des personnes dans les recherches biomédicales.

L'expérimentation médicale sur des sujets malades sans leur consentement, la confidentialité des données de recherches biomédicales: comment protéger?

4 - L'euthanasie.

5 - L'acharnement thérapeutique.

Quelles sont ses limites?

6 - L'interruption volontaire de grossesse (IVG).

Il y a l'aspect foeticide, la mort du fœtus est un acte grave; si la vie est sacrée, dès que l'embryon est formé, cet embryon est intouchable.

Il y a risque de mortalité de la femme lors de l'IVG, mais il y a également sa liberté, que faire?

L'embryon est devenu un objet du diagnostic précoce pour rechercher des malformations fœtales ou embryonnaires ainsi que des maladies génétiques. Quelles sont les limites?

Dans certains cas on tue des embryons, dans d'autres on propose des thérapeutiques. Que faire également?

7 - Le début de la vie éthique.

La procréation médicalement assistée (PMA): dans le désir d'avoir un enfant quand on ne peut pas en avoir, la PMA répare cette difficulté. La question éthique qui se pose est: jusqu'où l'acharnement d'avoir un enfant peut-il être poursuivi?

Quel est le délai de conservation des embryons?

Quel est le devenir des embryons produits en surnombre et congelés?

La définition Père, Mère traditionnelle est bouleversée, on peut maintenant avoir 3 à 5 parents différents père génétique, père adoptif, mère porteuse, mère donneuse etc...

Pour favoriser la PMA et pour que les embryons soient viables, on a mis au point une technique de diagnostic préimplantatoire qui permet d'établir la carte génétique pour implanter l'embryon le plus résistant.

Il implique une certaine sélection (de même que le tri de gamètes). Ce diagnostic est disponible sur le marché, dans ce cas une réflexion éthique doit se faire et concerne tous les pays, pour éviter tout dépassement.

La liberté individuelle, la protection de la famille et le droit de l'enfant: comment les concilier?

8 - La production d'espèces nouvelles :

Produire des bactéries, des virus nouveaux etc... L'homme a-t-il le droit de créer de nouvelles espèces animales ou végétales?

Rappelons qu'en 1987 aux Etats-Unis, des chercheurs ont modifié des virus qu'ils ont laissé échapper; ces virus modifiés ont provoqué une insensibilité aux antibiotiques provoquant des conséquences catastrophiques pour l'espèce humaine. Dans ce cas, la responsabilité incombe-t-elle aux chercheurs ou aux parlementaires qui n'ont pas légiféré?

9 - Les avancées nouvelles de la génétique.

La recherche en génétique se heurte de nos jours aux problèmes d'investissements de plus en plus lourd et coûteux, faisant naître des impératifs économiques.

Le dépistage et les tests génétiques ont une finalité médicale et d'éventuelles utilisations sociales parfois dangereuses.

Les progrès en ce domaine vont très vite, les origines génétiques de maladies sont élucidées et de nouvelles méthodes de dépistage sont mises en place.

La médecine prédictive devenue possible grâce à ces tests, pose la question de discriminations à l'égard des individus, des familles ou des groupes à «risque», face à l'accès à l'éducation, à la formation, à l'emploi ou encore à la protection sociale.

La question de l'égalité en droit de tous les individus et de notre solidarité avec les plus vulnérables, au fur et à mesure des progrès de la connaissance sur le génome humain, apparaît l'une des plus cruciales.

10 - La thérapie génique.

La thérapie génique nous met face à notre destinée d'homme et de femme qui nous invite à envisager les implications de cette technique révolutionnaire. Les maladies auxquelles s'applique cette thérapeutique ne sont plus que minoritairement des maladies mono-géniques, mais celle-ci vise des maladies comme le cancer et peut être le sida.

11 - Les manipulations génétiques et leurs conséquences.

De nouveaux vaccins sont fabriqués grâce au génie génétique, des plantes génétiquement modifiées sont fabriquées, d'autres sont en

fabrication utilisant des gènes humains. Leur ingestion constituerait un traitement récurrent équivalent à une sorte de «généthérapie» orale.

Les responsabilités scientifiques et éthiques dans ce cas, sont considérables. Quels sont les risques attachés à la reproduction *in vitro* de ces espèces génétiquement modifiées?

12 - Le problème des recherches sur les armes biologiques ayant un patrimoine génétique.

13 - Les problèmes de la brevetabilité du vivant.

Des micro-organismes, des plantes et des animaux génétiquement modifiés ont été brevetés.

Doit-on pouvoir désormais breveter de simples découvertes ou seulement, celles qui sont dotées d'une utilité ou susceptibles d'application industrielles?

3 - CONCLUSION !

Des apprentis-sorciers travaillent dans l'ombre à des transformations génétiques de toute sorte qui ne respecteraient pas ou ne protégeraient pas l'identité du genre humain et des espèces animales et végétales ou l'intégrité de la personne, ils peuvent également procéder à des recherches qui ne veilleraient pas au respect de la dignité et de la liberté humaine.

Toutes ces expériences, ces interactions nouvelles agissent avec une perspective de risques pour l'homme. Ces interventions finissent par avoir des interactions parfois politiques, économiques et sociales.

La bioéthique pose des questions pertinentes mais elle ne peut engendrer des normes effectives pour régler des logiques économiques, logiques de technisation. Ces logiques sont pré fondatrices sur quelques questions éthiques. Comme il est difficile d'adopter des normes à caractère universel, des comités d'éthiques locaux, régionaux et nationaux sont mis en place, ils seront chargés de veiller à la protection et au respect de la dignité, de l'identité et de l'intégrité de la personne dans les recherches biomédicales. Ils auront pour objectif de résoudre un certain nombre de ces problèmes, de baliser et de mettre des gardes-fous, de sensibiliser les professionnels, les décideurs et le grand public à mieux comprendre les bouleversements de la société techno-scientifique, mettre en place un encadrement socio-juridique et appliquer les règlements et les normes réglementant la recherche médicale et biologique.

Mais l'éthique ne doit pas être l'ennemi de la science, car à la base de la science, il y a le principe de la liberté de la recherche et de la connaissance, le libre examen, l'expérimentation, tout en gardant à l'esprit le principe du respect de la vie et de la dignité humaine, la protection de la loi à l'être humain dans sa vie, dans son intégrité et dans son unicité.

Le progrès doit converger vers le bien de l'homme, il doit être source de bienfaits et ne doit aucunement se retourner contre l'humanité.

Cependant, il est aisé d'énoncer des règles de comportement pour le scientifique et des principes généraux, mais c'est leur application qui reste encore délicate. La question qui se pose, c'est comment appliquer?

Notes

(*) Université d'Oran Es-Senia, Faculté des Sciences, Laboratoire de Biologie du Développement
